

## **HARFANG ANNONCE SON PROGRAMME D'EXPLORATION ESTIVAL**

**MONTREAL, le 17 juillet 2025** – Harfang Exploration Inc. (TSX.V : HAR) (« **Harfang** » ou la « **Société** ») annonce les grandes lignes de son programme d'exploration estival sur son portefeuille de projets aurifères et de minéraux critiques et stratégiques (« **MCS** ») situés au Québec et en Ontario (voir Figure 1).

Rick Breger, président et chef de la direction de Harfang, déclare : « Après notre succès lors du premier programme de forage hivernal à Sky Lake, l'été sera consacré à des travaux de bureau et à la planification de la prochaine phase d'exploration. À la suite de consultations avec les parties prenantes concernées, la Société a suspendu les activités de terrain à Sky Lake jusqu'à la fin d'un processus électoral en cours au sein de la communauté autochtone locale, prévue à la mi-août. Par la suite, Harfang et le groupe autochtone local seront en bonne position pour conclure une entente d'exploration mutuellement bénéfique, nous permettant d'optimiser notre planification pour un développement à long terme du projet. Au Québec, nous poursuivons les travaux amorcés l'an dernier à Menarik Est et Menarik Ouest, avec pour objectif de raffiner notre compréhension du complexe de Menarik dans son ensemble. Grâce à notre financement mixte (actions accréditatives et fonds non accréditifs), tous les programmes estivaux sont entièrement financés. »

### **Projet aurifère Sky Lake (Ontario)**

À la suite du programme de forage hivernal 2025, qui a livré des intersections à haute teneur, notamment 6,96 g/t Au sur 17,95 m et 4,54 g/t Au sur 15,60 m (voir les communiqués du 14 et du 28 mai 2025), la Société prévoit un programme de d'exploration de surface de trois semaines comprenant du décapage, de l'échantillonnage en rainures, de la prospection et de la cartographie géologique. Ces travaux visent à affiner l'interprétation structurale et lithologique du système aurifère principal, contrôlé par un corridor prospectif orienté ENE et s'étendant sur toute la propriété. Le programme évaluera également d'autres secteurs d'intérêt afin d'identifier de nouvelles zones minéralisées et de bonifier les cibles en vue d'un possible programme de forage hivernal en 2026.

### **Projet Lake Menarik – Menarik Ouest (Québec)**

Le programme d'exploration 2025 à Menarik Ouest comprendra la prospection et la cartographie géologique dans des secteurs prioritaires identifiés dans le cadre d'une réinterprétation lithostructurale approfondie du projet. L'objectif est d'échantillonner systématiquement les intrusions felsiques à intermédiaires et les unités sédimentaires adjacentes afin d'évaluer le potentiel d'un système aurifère lié aux intrusions à l'extérieur de la zone Pierre. Ces travaux seront menés conjointement avec l'investigation d'anomalies PP (polarisation provoquée) non testées et la prospection le long de zones de cisaillement secondaires pour identifier de nouvelles zones de minéralisation orogénique.

Le programme inclura également un échantillonnage ciblé dans les zones d'altération clés mises en évidence lors des forages de 2000 et 2023. Cette caractérisation géochimique détaillée permettra de mieux comprendre les domaines d'altération contrôlant la distribution de l'or, étape essentielle pour affiner le modèle d'exploration et définir les cibles de forage potentielles.

Le programme de terrain s'échelonnera sur trois semaines à partir de la fin juillet.

## **Projet Lake Menarik – Menarik Est (Québec)**

À Menarik Est, Harfang prévoit un programme de prospection ciblant plusieurs secteurs à haute priorité situés dans et autour du Complexe ultramafique de Menarik. L'objectif est d'évaluer le potentiel minéral associé aux différentes phases du Complexe igné de Menarik ainsi qu'aux contacts avec les roches volcaniques et sédimentaires encaissantes, un contexte favorable aux minéralisations polymétalliques.

Bien que le projet demeure sous-exploré par des techniques d'exploration modernes, il contient une ressource historique non conforme au Règlement NI 43-101 de 6,34 Mt à 7,73 % Cr<sub>2</sub>O<sub>3</sub>, 398 ppb Pd et 105 ppb Pt, ainsi que 1,0 Mt à 0,15 % Cu et 0,38 % Ni. Plusieurs indices d'or, d'argent, de plomb et de zinc sont également présents au sein du complexe et en périphérie.

Le programme de deux semaines débutera à la mi-août.

## **Projet Blakelock (Ontario)**

Depuis l'acquisition de NewOrigin et la consolidation d'un bloc de 11 000 hectares, les efforts d'exploration à Blakelock se sont limités à la compilation de données. Une campagne de terrain ciblée est prévue à la fin de l'été 2025 afin de valider des observations historiques et d'améliorer la compréhension géologique du secteur. Il s'agira de la première présence sur le terrain des équipes de Harfang à Blakelock, un préalable à la planification d'un programme d'exploration complet pour 2026.

## **Projet Egan (Ontario)**

À Egan, Harfang mènera un programme de prospection ciblé visant à confirmer les résultats historiques et affiner le modèle géologique. Ces travaux soutiendront l'élaboration d'une stratégie d'exploration à court terme.

## **Projet Serpent (Québec)**

Un programme de prospection à échelle limitée est également prévu au projet Serpent. Il visera à faire le suivi des découvertes aurifères et lithinifères réalisées à l'été 2024, en vue de mieux délimiter les corridors minéralisés et d'appuyer la génération de cibles.

## **Mise en garde concernant les estimations de ressources non conformes au Règlement 43-101**

L'estimation de ressources mentionnée dans le présent communiqué de presse est considérée comme historique et n'est pas conforme aux normes énoncées dans le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »). Cette estimation a été initialement préparée par Roche pour Ressources Minières Pro-Or Inc. en 2006, dans un rapport intitulé *Estimation des ressources chromifères - Projet Menarik*, et est basée sur des méthodologies et des hypothèses qui peuvent ne pas être conformes aux normes actuelles du Règlement 43-101.

La société considère que l'estimation est pertinente en tant qu'indication du potentiel minéral de la propriété, mais elle n'a pas été vérifiée par la personne qualifiée telle que définie par le règlement 43-101. La société ne considère pas l'estimation historique comme une ressource ou une réserve minérale actuelle, et il ne faut pas s'y fier. Des travaux supplémentaires, notamment des forages de confirmation, la validation des données et la réalisation d'un rapport technique conforme aux normes énoncées dans le Règlement 43-101, seraient nécessaires pour améliorer ou vérifier l'estimation comme étant actuelle.

## Personne qualifiée

Ludovic Bigot, P.Geo., vice-président de l'exploration de Harfang, personne qualifiée selon le Règlement 43-101 sur les normes de divulgation des projets miniers, a révisé et approuvé l'information technique contenue dans ce communiqué.

## À propos de Harfang Exploration Inc.

Harfang Exploration Inc. est une société d'exploration minière bien financée et est axée sur la technique dont la principale mission est de découvrir des gisements de minerai au Québec et en Ontario. La Société est gérée par une équipe expérimentée de professionnels de l'industrie ayant fait leurs preuves, possède un portefeuille de projets très prometteurs et dispose d'une solide situation financière. Harfang respecte les meilleures pratiques grâce à son étroite collaboration avec toutes les parties prenantes et son engagement envers l'environnement.

## Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Rick Breger, P.Geo.

Président et chef de la direction

[rbreger@harfangexploration.com](mailto:rbreger@harfangexploration.com)

## Mise en garde concernant les informations prospectives

*Les informations contenues dans le présent communiqué de presse comprennent certaines informations et déclarations concernant la vision de la direction sur les événements futurs, les attentes, les plans et les perspectives qui constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations sont fondées sur des hypothèses qui sont soumises à des risques et incertitudes significatifs. En raison de ces risques et incertitudes et de divers facteurs, les résultats réels, les attentes, les réalisations ou les performances peuvent différer sensiblement de ceux prévus et indiqués dans ces déclarations prospectives. Un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces déclarations prospectives ainsi que des résultats futurs. Bien que Harfang estime que les attentes reflétées dans les déclarations prospectives soient raisonnables, elle ne peut donner aucune garantie que les attentes de ces déclarations prospectives s'avéreront exactes. Sauf si la loi l'exige, Harfang n'a pas l'intention et n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour refléter les résultats réels, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs, de changements d'hypothèses, de changements de facteurs affectant ces énoncés prospectifs ou autrement.*

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude des déclarations prospectives.*

Figure 1. Carte de localisation des projets aurifères et MCS détenus à 100 % par Harfang.

